RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.O.M.D. SERVICES
SAS au capital de 7.600,00 Euros
88 bis rue Saint Martin
CAEN (Calvados)
R.C.S. : CAEN 453 135 311
(La « Société »)

PROCES – VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 7 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le sept octobre deux mille vingt quatre,

La société LEFEVRE COMPANY, société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège social est à LOUVIGNY (14111) 4, rue du Village, immatriculée sous le numéro 951 545 540 RCS CAEN**,** représentée par son gérant, Monsieur Erwan LEFEVRE,

Etant précisé que les formalités de publicité de transformation de la société LEFEVRE COMPANY de SAS en SARL et de désignation de Monsieur Erwan LEFEVRE en qualité de gérant à effet du 6 octobre 2024 sont en cours de régularisation.

Associée unique de la Société,

En sa qualité de propriétaire de la totalité des 100 actions représentant le capital social,

En présence de Monsieur Erwan LEFEVRE, gérant, intervenant à titre personnel,

A pris les décisions ci-après sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Prise d'acte de la démission du président,*
- *Nomination d'une nouvelle présidente en remplacement du président démissionnaire,*
- *Pouvoirs.*

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Erwan LEFEVRE de ses fonctions de président de la Société à effet du 7 octobre 2024 à 0h00.

L'associée unique décide de dispenser Monsieur Erwan LEFEVRE du respect du formalisme et du préavis imposé par l'article 19.6 des statuts de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés de la Société.

E.L.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de nommer en qualité de nouvelle présidente de la Société à compter du 7 octobre 2024 à 0h00, en remplacement de Monsieur Erwan LEFEVRE, démissionnaire, pour une durée indéterminée :

La Société LEFEVRE COMPANY
SARL au capital de 10.000,00 €
Dont le siège social se situe à [redacted]
Immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 951 545 540
Représentée par Monsieur Erwan LEFEVRE, es qualité de gérant,

La rémunération de la présidente fera l'objet d'une décision ultérieure de l'associée unique.

La présidente sera remboursée, sur justificatifs, de ses frais professionnels de représentation et de déplacement.

Monsieur Erwan LEFEVRE, présent et intervenant, déclare ce qui suit au nom et pour le compte de la Société LEFEVRE COMPANY :

- accepter les fonctions qui lui sont confiées ;
- remplir toutes les conditions pour exercer les fonctions de présidente ;
- qu'il n'existe aucune incompatibilité ou interdiction à l'exercice desdites fonctions ;
- qu'elle exercera lesdites fonctions dans les conditions fixées par la loi et conformément aux pouvoirs qui lui sont dévolus dans les statuts de la Société.

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal, et plus spécialement au cabinet CAP JURIS, société d'avocats à [redacted] à l'effet d'accomplir toutes formalités et publicités consécutives à la prise des décisions ci-dessus.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Monsieur Erwan LEFEVRE, es qualité de gérante de la société LEFEVRE COMPANY, associée unique et présidente de la Société nouvellement nommée.

La société LEFEVRE COMPANY
Représentée par Erwan LEFEVRE
« Bon pour acceptation des fonctions de présidente »

bon pour acceptation des fonctions de présidente

[redacted]

E.L.